

Grâce présidentielle en faveur de 490 détenus au Burundi

PANA, 16 février 2018 Bujumbura, Burundi - Quelque 490 détenus devaient sortir vendredi de la prison centrale de Ngozi (photo), dans le Nord du pays, en application de la mesure de grâce qui avait été prononcée par le chef de l'Etat burundais, Pierre Nkurunziza, lors de son message de vœux de nouvel An 2018, à la nation, à la radio publique, citant des sources judiciaires proches du dossier.

Ces premiers élargissements ont été supervisés par le Procureur général de la République, Sylvestre Nyandwi, de la prison de Ngozi, à 160 km au nord de Bujumbura, la capitale burundaise, selon la radio d'Etat. La grâce présidentielle porte sur un effectif de 2.500 détenus et ce sont 430 hommes et 60 femmes de la prison de Ngozi qui ont pour le moment recouvré la liberté, d'après les mêmes sources. Le haut magistrat de la République a recommandé aux juges de la grâce d'éviter la récidive qui est sévèrement punie par le code pénal burundais, a-t-il insisté. La grâce a été promise aux personnes ayant été condamnées à une peine ne dépassant pas cinq ans de prison, aux femmes enceintes ou allaitantes, aux personnes vivant avec un handicap manifeste, aux détenus ayant déjà purgé la moitié de leurs peines et aux prisonniers ayant manifesté un bon comportement en détention. La mesure est également de nature à désengorger les maisons pénitentiaires burundaises qui fonctionnent au-delà des capacités d'accueil installées de moins de 5.000 places, dit-on du côté des défenseurs des droits des prisonniers à Bujumbura. Depuis 2015, ce taux d'occupation des prisons du Burundi a doublé à cause de nouveaux détenus en rapport avec le mouvement insurrectionnel contre le troisième mandat présidentiel, selon les Nations unies. Les prisonniers participants au mouvement insurrectionnel en prison sont estimés par les Nations unies à plus de 8.000, sans toutefois qu'il leur soit reconnu officiellement le statut de détenus politiques. Dans les milieux officiels à Bujumbura, l'on parle généralement de "criminels". Une trentaine de mandats d'arrêt internationaux a été émis, par ailleurs, à l'encontre des commanditaires du mouvement insurrectionnel en exil à l'étranger, dont des leaders politiques de l'opposition, des activistes civils et de hauts responsables militaires de la tentative de putsch qui avait suivi.

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});